

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(A.A.P.C.)

Assurance des Prestations Statutaires pour la Communauté de Communes de Médoc-Estuaire

Numéro du marché : 2018-AO-FCS-01

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ

Communauté de Communes Médoc Estuaire

26 rue de l'Abbé Frémont

33460 ARSAC

Tél : 05 57 88 08 08

Fax : 05 57 88 90 64

2. OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet la souscription d'un contrat d'assurance des prestations statutaire pour la Communauté de Communes Médoc-Estuaire.

Consultation initiée après la déclaration sans suite du lot 6 Marché n°2017-AO-FCS-02 par le pouvoir adjudicateur pour des motifs d'intérêt général.

3. FORME DU MARCHÉ

La consultation est effectuée sous forme d'un marché d'appel d'offres, soumis aux dispositions des articles 12, 25, 33 et 66 à 68 du décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

4. DELAI D'EXECUTION

Prise d'effet du marché- durée : 1er mars 2018 pour une durée de 46 mois (3 ans et 10 mois). Il expirera 31 décembre 2021

5. CRITERES DE SELECTION

| Critères | Pondération |
|---|--------------------|
| 1-Valeur technique jugée en fonction du mémoire technique et de l'adéquation avec le cahier des charges | 30 % |
| 2-Prix des prestations | 40 % |
| 3-Assistance technique | 30 % |

6. PUBLICATION

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/01/2018

Date limite de réception des offres : 06/02/2018 à 12:00

Le dossier de consultation est délivré par la plateforme « marchés publics d'Aquitaine ».

Adresse Internet : <https://demat-ampa.fr/>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.